UPCF
Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Communiqué de presse

Triple non pour une économie forte

Fribourg, le 30 novembre 2025

En rejetant les trois objets soumis au vote, la population fribourgeoise et suisse réaffirme son attachement à une économie fondée sur la responsabilité, la concertation et la compétitivité. Ce triple refus confirme la volonté de la population de préserver des conditions-cadres propices à l'emploi, à l'innovation et à la prospérité, dans un esprit de stabilité et de dialogue social.

La population a refusé ce dimanche l'instauration d'un salaire minimum étatisé ainsi que les initiatives fédérales « Pour une Suisse qui s'engage » et « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement ». Par ce triple non, les électrices et électeurs ont clairement exprimé leur volonté de préserver un modèle équilibré, reposant sur le dialogue entre partenaires sociaux, la souplesse du marché du travail et la responsabilité partagée, plutôt que sur une régulation imposée par l'État, qui aurait fragilisé le partenariat social ainsi que les conventions collectives de travail et les accords existants.

Un non à la bureaucratie et à la perte d'emplois

Le refus du salaire minimum cantonal constitue en effet un signal fort en faveur du partenariat social. En rejetant cette mesure uniforme et étatique, la population fribourgeoise a protégé un système souple et équilibré, adapté aux réalités de chaque branche.

« Ce vote confirme la confiance de la population dans le dialogue social et dans la capacité des partenaires économiques à définir des conditions de travail justes et durables, en tenant compte des conditions cadres propres à chaque branche et à chaque région », souligne Daniel Bürdel, directeur adjoint de l'UPCF.

Cette décision préserve la compétitivité des PME, évite une hausse des charges salariales et garantit le maintien d'emplois qualifiés dans les secteurs à faible marge.

Un non à la fiscalité punitive

Le rejet de l'initiative fédérale « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement » traduit le refus d'une fiscalité confiscatoire. L'introduction d'un impôt de 50% sur les successions et donations aurait fragilisé de nombreuses entreprises familiales, piliers du tissu économique suisse.

Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

« Les électeur·trice·s ont compris que la lutte contre le changement climatique doit passer par l'innovation et non par la pénalisation », commente Reto Julmy, directeur de l'UPCF. Cette issue favorable confirme l'attachement de la population à une approche pragmatique conciliant durabilité et prospérité.

Un non à la contrainte et à la déconnexion du marché du travail

En rejetant l'initiative « Pour une Suisse qui s'engage », les citoyen·ne·s ont refusé un projet irréaliste qui aurait alourdi la charge administrative et détourné des milliers de jeunes de la formation ou de l'emploi. Ce résultat conforte la position défendue par la Chambre patronale et rappelle qu'une telle obligation aurait notamment généré de nombreuses absences dans les entreprises, fragilisant l'organisation du travail et la continuité des activités.

Contacts

Patrick Gendre – Président du
Conseil d'administration de l'UPCF
078 708 22 06
patrick.gendre@upcf.ch

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF
079 262 04 70
daniel.buerdel@upcf.ch

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Jour après jour, l'UPCF est au service de plus de 8'700 membres. Actuellement, elle gère une soixantaine d'associations professionnelles, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 9 commissions paritaires.